Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502735-20251211-CM2025DEC141-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 18 - Quorum réuni

Date de la convocation :

04 Décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-neuf heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel HELBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mr Daniel HELBERT, Mr Rodolphe HAMEAU, Mme Marylène ROUSSEL, Mr Emmanuel BRASSELET, Mr Mickaël JULIEN, Mr Roger MONTHORIN, Mr Didier VALTAIS (arrivé à 20h10), Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Christian DUBOIS, Mme Fabienne TRABIS, Mr Didier LERAY, Mme Sylvie DÉAN, Mme Nathalie DEGUYPE, Mme Noëlle CAILLIÈRE, Mme Manuëla DESPAS, Mme Maud LIGER, Mr Eric D'HANGEST, Mme Virginie MALLE et Mme Sabrina GUENÉE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Maud LIGER.

CM2025-DÉCEMBRE-N°141
OBJET : OGEC SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTALLE – SUBVENTION GARDERIE SCOLAIRE - ANNEÉ 2024-2025

Mesdames Manuëla DESPAS et Sabrina GUENÉE intéressées par la question, ne participent pas au vote.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président de l'OGEC et de Madame la Directrice de l'école privée de Saint-Germain-en-Coglès dans lequel, ils demandent une subvention d'équilibre pour le fonctionnement de la garderie périscolaire basée sur le bilan de l'année scolaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, quorum réuni – 19 élus présents et 17 élus votants :

- Emet un avis favorable à la demande de Monsieur le Président de l'OGEC et de Madame la Directrice de l'école privée et décide de verser une subvention de 6 668.83 euros.

La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal 2025.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 12 Décembre 2025.
Le Maire,
Daniel HELBERT.